

## Actualité du Brexit – 29 mars 2019

### 1 - Etat des lieux des négociations

Suite au second rejet de l'accord de retrait le 12 mars dernier par le parlement britannique, **la date de sortie du Royaume-Uni, initialement prévue pour aujourd'hui (29 mars), a été reportée lors du Conseil européen du 21 mars. Deux dates sont désormais possibles : soit le 12 avril en cas de sortie sans accord, soit le 22 mai en cas de sortie ordonnée.** Dans ce dernier cas, le Royaume-Uni avait jusqu'à ce soir, date initiale du Brexit, pour accepter l'accord de retrait.

Face à l'incapacité du gouvernement britannique de trouver une issue viable à la situation, le parlement britannique avait décidé de reprendre la main sur la procédure. Les députés britanniques ont ainsi choisi de voter sur huit options alternatives à une sortie sans accord, lors d'une série d'*indicative votes* le 27 mars. Aucune de ces issues, pourtant proposées par les parlementaires eux-mêmes, n'est cependant parvenue à réunir une majorité suffisante, rendant de plus en plus probable le scénario d'une sortie sans accord au 12 avril. A noter que l'organisation d'un second referendum et le maintien dans l'Union douanière sont les deux scénarios qui ont obtenu le plus de voix (cf. ci-dessous).

	For	Against	Defeated by
Confirmatory referendum	268	295	27
Customs union	264	272	8
Labour's Brexit plan	237	307	70
Common Market 2.0	188	283	95
Revoking Article 50 to avoid no deal	184	293	109
No-deal exit on 12 April	160	400	240
Malthouse Plan B	139	422	283
EFTA and EEA membership	65	377	312

**Dans une dernière tentative de débloquer la situation, Theresa May a pour la troisième fois soumis aux députés britanniques l'accord de retrait cet après-midi**, en le séparant pour la première fois de sa déclaration politique sur les relations futures, afin de contourner le veto du Speaker de la Chambre. **En amont de ce vote, Theresa May avait annoncé son intention de démissionner dans le cas où l'accord serait voté, dans le but de convaincre autant de députés que possible.** Cette annonce n'a cependant pas été suffisante, et **l'accord de retrait a une nouvelle fois été rejeté, par 344 voix contre 286** (il avait été rejeté la deuxième fois par 391 voix contre 242). Dans la foulée, Donald Tusk, président du Conseil européen, a annoncé qu'il convoquait un Conseil européen extraordinaire le 10 avril, soit deux jours avant la fin de la courte extension accordée au Royaume-Uni.

**A ce stade, la perspective d'une sortie sans accord au 12 avril devient donc l'option la plus probable.** Le parlement britannique prévoit de débattre à nouveau dès lundi sur les différents scénarios alternatifs possibles, mais ces derniers ayant été déjà rejetés cette semaine, il n'y a que très peu de chances pour que cela puisse aboutir à un déblocage de la solution. Sans proposition concrète de la part du gouvernement britannique, l'Union européenne a plusieurs fois indiqué qu'elle n'accorderait pas au Royaume-Uni de nouveau report du Brexit.

## 2 - Plan de contingence européen

Le 25 mars, la Commission européenne a annoncé avoir achevé ses préparatifs à une sortie sans accord. Elle continue parallèlement d'aider les administrations de l'UE27 dans le cadre de leurs propres préparatifs et prie instamment tous les citoyens et entreprises de l'Union européenne de continuer à s'informer au sujet des conséquences d'une possible sortie sans accord.

## 3 - Plan de sensibilisation des entreprises

L'accompagnement des entreprises mené par la DGE dans leur préparation à une sortie sans accord continue, et cible toujours plus particulièrement les PME, qui restent insuffisamment préparées, alors qu'elles sont les plus exposées. **La préparation au Brexit, aujourd'hui imminent, est l'affaire de tous ; nous vous invitons donc à relayer autant que possible notre campagne de sensibilisation lancée sur les réseaux sociaux ce mois-ci.** Afin que le plus grand nombre d'entreprises puissent être informé et se préparent aux conséquences d'une sortie sans accord du Royaume-Uni, n'hésitez pas à diffuser, liker, retweeter les supports de communication de la DGE :

- Le support « Se préparer à une sortie sans accord du Royaume-Uni de l'Union européenne » : [https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions\\_services/politique-et-enjeux/entrepreneuriat/brexit-se-preparer-a-la-sortie-du-royaume-uni-de-l-ue-janv2019.pdf](https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/politique-et-enjeux/entrepreneuriat/brexit-se-preparer-a-la-sortie-du-royaume-uni-de-l-ue-janv2019.pdf)
- Les questions-réponses de la DGE en ligne : <https://www.entreprises.gouv.fr/politique-et-enjeux/brexit-foire-aux-questions>
- Le portail gouvernemental Brexit : <https://brexit.gouv.fr/sites/brexit/accueil/vous-etes-une-entreprise.html>
- L'infographie en ligne « Êtes-vous prêt ? » : [https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions\\_services/politique-et-enjeux/entrepreneuriat/brexit-pratique.pdf](https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/politique-et-enjeux/entrepreneuriat/brexit-pratique.pdf)
- La campagne sur les réseaux sociaux :
  - Twitter : <https://twitter.com/DGEntreprises>
  - Facebook : <https://www.facebook.com/DGEntreprises>
  - LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/dgentreprises/>
  - YouTube: <https://www.youtube.com/c/dgeentreprises>

## 4 - Calendrier

- **10 avril** : Conseil européen extraordinaire
- **12 avril** : sortie sans accord du Royaume-Uni de l'Union européenne  
**ou**
- **22 mai** : sortie ordonnée du Royaume-Uni de l'Union européenne
- **23 / 26 mai** : élections européennes
- **2 juillet** : session inaugurale du nouveau Parlement européen